

LORENT Bernard

Construction en bois massif

Villers-le-Bouillet

0495/54.94.24

Présentation de nos carports**Bois utilisé :**

Le bois utilisé est exclusivement du *SAPIN ROUGE DU NORD* provenant du nord de l'Europe, exclusivement de la Russie, du nord de la Finlande et de la Norvège.

Les températures très basses de ces régions provoquent une pousse très lente qui donne une grande résistance naturelle à ce bois.

Traitement du bois :

Toutes les pièces de bois sortant de nos ateliers sont traitées par immersion dans un bain à forte pénétration, fongicide, insecticide et incolore.

Ce produit **ÉCOLOGIQUE** à base d'eau est certifié suivant le règlement technique CTB-P+, des produits de traitement préventif et des produits de traitement des sciages frais.

Toutefois, ce produit n'étant pas une peinture il convient de traiter le bois de manière adéquate après le placement

Un traitement « autoclave classe 4 » est disponible. Il s'agit d'un traitement sous pression réalisé par le biais d'un procédé spécifique consistant à :

- Introduire le bois dans une cuve,
- Réaliser le vide d'air, et injecter (sous pression) un produit au cœur du bois pour le remplacer.

Ce procédé donne au bois une couleur verdâtre qui se patine avec le temps et lui procure une très grande résistance aux intempéries. Il permet également de laisser le bois « nu » et donc, de ne pas appliquer de peinture.

Toit :

Des découpes sont prévues dans les fermes composant la charpente de la toiture. Les sections des pannes peuvent varier suivant la portée, mais doivent atteindre minimum 45 x 145mm. Les planches de toit sont clouées sur les pannes. Ces planches de **22mm** sont profilées, avec rainure et languette (en option sur toit plat).

Sur ces planches se clouent des shingles (noir ou brun) pour les toitures à 1 ou 2 pentes (pente 15°).

Notre shingle fabriqué chez IKO (fabricant belge) est à base de fibre de verre, ce qui lui procure une résistance accrue par rapport aux shingles à base de carton disponibles dans les grandes distributions.

Nos toitures plates ne comportent pas obligatoirement de planches de sous-toiture.

La couverture de toit est une tôle « spécifique toiture » vissée, sous laquelle est placé un plastique micro perforé à usage unique de sous-toiture (seulement si les planches de sous-toiture sont posées).

Caractéristiques des tôles : acier galvanisé de 0.6mm d'épaisseur, couche de polyester silicone 25 μ -14 coloris standard.

D'autres couvertures de toit sont disponibles sur simple demande (tuiles, ardoises, panneaux tuiles...).

Poteaux de soutien :

Les poteaux de soutien en SRN ont une section de 135 x 145mm. Ils se composent de 3 madriers d'une épaisseur de 45mm. L'assemblage de ces 3 madriers procure une plus grande résistance à la torsion et au craquement.

La section des madriers de toit (pannes) est de 145 x 45mm ou 210 x 45mm selon le type de construction.

Fixation :

La fixation au sol se fait au moyen de pieds en acier galvanisé boulonnés dans un plot de béton ou une dalle.

Les poteaux sont vissés aux pieds.

Délai :

Les délais de livraison et de montage sont de 6 à 8 semaines après réception d'un acompte de 30% de la somme totale tvac.

Conditions de paiement

30% d'acompte pour validation de la commande.

Le solde du bâtiment à la livraison.

Le solde des travaux dès que le montage est terminé.

Transport

Le transport est inclus.

Obligations de l'acheteur :

Fondation ou dalle de béton adéquate. (Peuvent être réalisées par nos soins)

Electricité 220V monophasé.

Eau à disposition si réalisation de la dalle.

A charge de l'acheteur :

Fourniture et mise en œuvre des produits de protection du bois.
Installation et fourniture de tout produit autre que celui défini dans le devis.

Validité de l'offre :

Tout travail ne sera pris en compte et programmé qu'après réception d'un acompte de 30% de la somme totale.

Après versement de l'acompte, ni la marchandise ni le travail ne pourront être décommandés, sauf autres dispositions prises avec Mr LORENT.

Le client a pris connaissance des prescriptions urbanistiques et ne pourra en aucun cas engager la responsabilité de Mr LORENT sur ce point.

L'offre est valable 1 mois à partir de la date indiquée sur le devis.

Vous trouverez ci-dessous une liste de prix pour les modèles courants. Attention, la TVA n'apparaît pas car le taux de 6% n'est d'application que si vous entrez dans les conditions requises par la loi.

En dehors des modèles standards, nous pouvons fabriquer des constructions sur mesure selon vos desideratas.

Exemples de prix avec livraison en Belgique (pour la France supplément de +/- 500€):

3.00m x 5.40m = 1663€htva en toit plat et 2057€htva en toit double pente (shingles)

4.00m x 6.40m = 2094€htva en toit plat et 2582€htva en toit double pente (shingles)

6.00m x 5.40m = 2618€htva en toit plat et 3758€htva en toit double pente (shingles)

6.00m x 6.40m = 2869€htva en toit plat et 4049€htva en toit double pente (shingles)

ATTENTION le prix d'un carport dépend exclusivement du type de toiture désiré.
C'est elle qui demande la plus grande partie de budget en matériaux et en main d'œuvre

Le montage de nos produits ainsi que les dalles de béton peuvent être réalisés par nos soins. Un devis sera réalisé sur simple demande après visite des lieux.

Le taux de TVA de 6% est applicable si vous remplissez les conditions décrites dans la législation.

Les prix pour les constructions ou réalisations personnalisées sont disponibles uniquement sur devis.

Nous restons toujours à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.